

Rémunérer les agriculteurs traditionnels en tant que fournisseurs de services écologiques et culturels

Tout paysan traditionnel fournit des services environnementaux, tels que la conservation des eaux et des sols au niveau du bassin versant, la préservation de la biodiversité et le stockage du carbone. Ce sont avant tout des acteurs extérieurs au monde rural qui bénéficient de ces importants services. Le SIPAM ambitionne de créer une impulsion, de susciter un intérêt public pour la rémunération des services environnementaux et de développer des stratégies pour proposer des incitations aux paysans pauvres qui préservent les écosystèmes de significations locale et globale. Avec une aide financière externe, des organisations paysannes et des Organismes Non-Gouvernementaux pourraient jouer un rôle important en développant et en gérant des programmes visant à utiliser et à préserver l'agro-biodiversité, par exemple en mettant en relation les agriculteurs fournisseurs de services environnementaux et leurs bénéficiaires, ou en facilitant la genèse

de « plus-values » pour les produits issus des systèmes de production d'un SIPAM qui utilise et préserve une agro-biodiversité unique. De plus, des acteurs extérieurs au secteur agricole – par exemple des écotouristes – pourraient être incités à contribuer financièrement à la mise en place de mesures qui compensent la perte de biodiversité dans les paysages agricoles, afin d'augmenter les revenus des paysans et de sécuriser leurs moyens d'existence. Etant donné que les SIPAM constituent des sites d'une valeur paysagère ayant une signification globale, leur reconnaissance et la rémunération des services environnementaux rendus, que ce soit par des bénéficiaires du pays ou ceux de pays étrangers, peuvent se traduire par des incitations, en particulier financières, afin que les producteurs de ces services environnementaux préservent ces paysages agricoles porteurs d'une riche biodiversité.

La résilience des systèmes du patrimoine agricole dépend de leur aptitude à relever de nouveaux défis sans perdre leur valeur biologique et culturelle, ni leur capacité productive. Cette aptitude exige des innovations agro-écologiques et sociales continues ainsi que l'organisation rigoureuse de la transmission d'une génération à l'autre du savoir et de l'expérience accumulés. L'Initiative SIPAM ne se propose pas de geler les systèmes agricoles à instant donné, mais plutôt de stimuler une « conservation dynamique » créant un équilibre entre la conservation, l'adaptation et le développement socioéconomique. Son objectif est de consolider les communautés de petits exploitants agricoles, les communautés rurales traditionnelles, les peuples indigènes et les groupes minoritaires ou tribaux, afin de leur permettre de préserver leur système agricole traditionnel et d'attacher une valeur économique à la conservation de la biodiversité de façon à permettre une coexistence prospère entre la nature et les populations.



Opportunités pour promouvoir la conservation dynamique de Systèmes Ingénieux du Patrimoine Mondial

La reconnaissance du patrimoine agricole mondial aux niveaux national et international constitue une nécessité impérieuse ; la valeur des systèmes du patrimoine agricole en tant qu'atout sur les plans culturel, social, environnemental et économique doit être évaluée correctement. Les systèmes du patrimoine agricole satisfont les attentes et les besoins en denrées alimentaires, énergie, santé, culture et loisirs de millions d'individus au niveau national, mais ils produisent aussi des bénéfices partagés au niveau global. Leur reconnaissance peut créer de nouvelles opportunités en matière de création d'emplois et de revenus grâce à ce qui peut être appelé « l'économie culturelle » (écotourisme, produits associés à une identité culturelle, gastronomie locale et autres produits en rapport avec la richesse de cultures et de ressources locales).

Dans de nombreux SIPAM, le patrimoine éco-culturel est associé à des « paysans pauvres ». La reconnaissance publique de leur savoir et de leurs savoir-faire peut conforter leur identité, leur amour propre et développer leur sentiment d'appartenance à une communauté plus large. Leurs ressources culturelles peuvent aussi être considérées comme des ressources économiques. Le défi à relever consiste à trouver les moyens de valoriser de tels atouts pour développer des stratégies de développement rural qui investissent dans l'amélioration des moyens d'existence aussi bien que dans les produits et les services liés à une identité culturelle spécifique. En tirant des bénéfices économiques de « produits ayant une identité culturelle », les paysans

locaux peuvent préserver leurs traditions, sans avoir à quitter les zones rurales, et poursuivre leur rôle de gestionnaires de la biodiversité et de l'environnement. L'identification et la promotion de la diversité alimentaire, de variétés locales et d'autres produits ayant une identité culturelle peut contribuer à la création d'un marché adapté aux attentes des consommateurs bien informés qui expriment une préférence pour des produits de qualité ayant une origine connue et une identité culturelle. Dans le cas des sites des SIPAM localisés dans des zones où la biodiversité possède une importance au niveau global, la mise en relation du capital culturel avec les ressources naturelles peut jeter les bases d'un développement territorial qui soit enraciné dans des systèmes de savoirs en constante évolution et qui implique directement les petits paysans, les peuples indigènes et l'ensemble de la population locale.

Les paysans des sites de SIPAM préservent in situ la diversité des cultures et des animaux d'élevage et, à travers le monde, on peut considérer qu'en fait, ce sont eux qui subventionnent l'agriculture moderne et la consommation alimentaire. Ces gardiens de portefeuilles de ressources génétiques ne sont pas rémunérés pour les bénéfices globaux qui en sont tirés ou qui pourront l'être. De toute évidence, l'un des objectifs majeurs de l'initiative SIPAM est de rémunérer ceux qui fournissent de tels services écologiques et sociaux à la préservation à travers le temps de l'agro-biodiversité.

Dans de nombreux pays, la conservation du patrimoine éco-culturel continue à être menacée du

fait de la faible valeur attribuée aux produits et aux savoir-faire traditionnels. Les marchés doivent être développés et améliorés, même si des mécanismes non-marchands sont disponibles et préférables pour améliorer le revenu et le bien-être. De même, l'industrie du tourisme doit veiller à susciter une prise de conscience de l'importance de ce patrimoine et en faciliter la préservation, en particulier en favorisant la consommation de biens produits localement, en assurant la promotion de l'écotourisme dans des zones naturelles et dans des paysages d'agriculture traditionnelle, en investissant dans des projets locaux qui associent les communautés et par d'autres initiatives. Là où l'écotourisme est géré par la population ou par des entreprises locales qui s'engagent à respecter les principes des SIPAM, il devrait se traduire par la réduction de la pauvreté, une meilleure conservation de la biodiversité et la production de bénéfices socioéconomiques pour la population.

Des causes majeures de la diminution de l'agro-biodiversité sont les changements d'affectation des terres agricoles, l'introduction de nouvelles variétés cultivées, la surexploitation de la faune sauvage, la surpêche, des pratiques alimentaires excessivement consommatrices de biens et conduisant à un volume important de déchets ainsi que les effets pervers de la libéralisation du commerce et ceux des subventions accordées aux produits agricoles dans certains pays. Cette diminution de l'agro-biodiversité entraîne un bouleversement du style de vie des paysans pauvres dont les moyens d'existence dépendent de l'écosystème local, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Pour cette raison, il faut que les politiques apportent un soutien à la conservation dynamique des SIPAM afin de les protéger contre

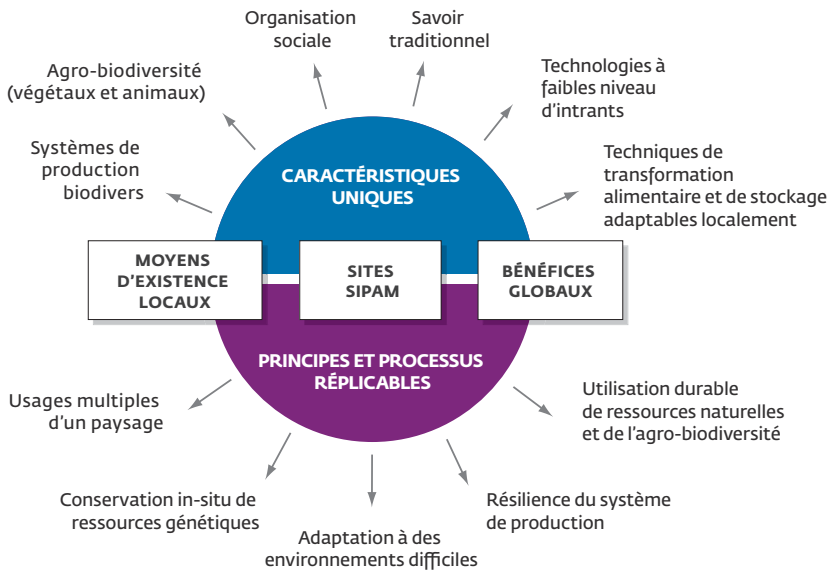
les effets négatifs de changements externes. Il est également important de protéger les atouts naturels et culturels des SIPAM des effets d'un développement industriel, qui souvent provoque l'exode de la main d'œuvre locale et entraîne également des distorsions du marché. L'introduction de variétés agricoles et d'intrants modernes ne doit se faire qu'avec beaucoup de prudence afin de ne pas perturber l'équilibre d'agro-écosystèmes traditionnels.

Outre la conservation des systèmes de production locaux et la rémunération des paysans en vue de compenser les services rendus, l'un des objectifs de l'initiative SIPAM est d'entraîner le passage à l'échelle supérieure en matière de production d'innovation saines du point agroécologique et incorporant à la fois des éléments du savoir traditionnel et de la science agronomique moderne. L'analyse à travers le monde en développement de plusieurs centaines de projets donnant une place centrale au paysan montre de façon évidente qu'une approche agroécologique augmente de façon très substantielle les rendements des cultures pratiquées par les paysans pauvres. Ce résultat est obtenu grâce à des intrants locaux tels que la confiance de ces paysans dans leurs propres capacités et savoir-faire et grâce à des intrants externes tels que l'achat de facteurs de production coûteux. Les sites des SIPAM capitalisent à partir de processus de diversification et de synergies entre les activités. Dans de nombreux pays, la mise en œuvre à grande échelle de telles approches pourra avoir un effet positif sur les moyens d'existence de communautés de petits exploitants. Le succès résultera de la mise en œuvre d'une large variété d'améliorations agroécologiques qui, outre la diversification des exploitations, favorisent un meilleur usage des ressources locales, mettent l'accent sur l'améliora-

tion du capital humain et renforcent les communautés grâce aux apprentissages et à l'utilisation de méthodes participatives. Finalement, il faudra aussi que des politiques améliorent l'accès des paysans

locaux à des marchés équitables et facilitent l'octroi de crédits et le développement d'activités génératrices de revenus.

▼ **Figure 3. Caractéristiques et principes tirés de l'expérience des sites des SIPAM susceptibles d'être répliqués dans d'autres systèmes agricoles de façon à les rendre durables et résilients.**



Les SIPAM résultent de la perpétuation de traditions et de savoirs historiques qui ont évolué de siècle en siècle. Ces cultures, villages, paysages et habitants ont subi des dommages dramatiques du fait des révolutions agricole et industrielle et des avancées aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles de la science, de la technologie et des communications.

Les rares systèmes qui survivent encore comme porte-drapeau d'anciennes traditions méritent d'être sauvegardés au titre de la protection des patrimoines mondiaux naturel et culturel. Les paysages du patrimoine agricole ne constituent pas seulement d'importants témoignages possédant une valeur historique mais ils dépendent aussi de communautés agricoles vivantes et en constante évolution. Ces communautés sont les gardiennes d'un patrimoine institutionnel, écologique et culturel qui fournit une grande variété de bénéfices aux niveaux local, national et global.

Conclusions et chemins conduisant vers une agriculture et un développement rural durables

Les Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial sont des systèmes vivants et évolutifs qui ont développé une relation complexe avec leur territoire, avec des paysages, culturels ou agricoles et avec l'environnement biophysique plus large. Les hommes ainsi que leur mode de vie se sont continuellement adaptés aux potentialités et aux contraintes de leur environnement socio-écologique ; ils ont façonné des paysages d'une beauté esthétique remarquable, accumulé des trésors en termes de systèmes de savoirs et de culture et ont préservé à travers les âges une biodiversité de signification globale.

De nombreux SIPAM, et avec eux leurs éléments uniques, sont menacés et ils risquent de disparaître du fait de l'extension d'une économie de marché produisant et mettant en circulation des denrées à l'échelle mondiale, ce qui conduit à des situations dans lesquelles les producteurs locaux ou les communautés d'un SIPAM doivent entrer en compétition avec des denrées issues de l'agriculture d'autres pays, intensive et souvent subventionnée. Cet ensemble de menaces crée le risque de la disparition d'une agro-biodiversité unique et globalement significative et celle des savoirs, de la beauté esthétique et de la culture humaine qui lui sont associés, menaçant ainsi la sécurité des moyens d'existence et la souveraineté alimentaire de nombreuses communautés rurales constituées d'exploitations familiales traditionnelles.

De plus, on n'est pas assez conscient de ce qu'une fois que ces éléments-clé uniques des SIPAM ont été perdus, l'héritage agricole sera lui aussi perdu pour toujours, y compris les bénéfices locaux et globaux de nature socio-écologique et culturelle qui lui sont associés. Pour ces raisons, il est nécessaire que des politiques soutiennent la conservation dynamique du patrimoine agricole et le préservent des effets négatifs de changements externes. De façon similaire, il est important de protéger les atouts naturels et culturels des SIPAM face à un développement industriel qui provoque souvent l'exode de la main d'œuvre et crée des distorsions du marché. Une prudence toute particulière s'impose lors de l'introduction de variétés agricoles et d'intrants modernes, de façon à ne pas perturber l'équilibre d'agro-écosystèmes traditionnels.

En matière de développement agricole durable, la clé du succès passe par l'utilisation d'améliorations agro-écologiques, qui doivent bénéficier de politiques propices et stimuler la diversification des exploitations, favoriser une meilleure utilisation des ressources locales, le renforcement du capital humain, la confortation des communautés rurales et des exploitants par l'apprentissage et l'utilisation de méthodes participatives et améliorer également leur accès à des marchés équitables, au crédit et à des activités génératrices de revenus.

«Un patrimoine pour le futur»

La terre est dotée d'une myriade de systèmes agricoles qui ont évolué localement et constituent le patrimoine commun de l'humanité. Ces systèmes ont fourni des biens et des services écosystémiques à des millions de membres de communautés et de peuples indigènes, et cela bien au-delà de leurs frontières.



Organisation pour l'Alimentation et
l'Agriculture des Nations-Unies
www.fao.org/index_fr.htm

Systèmes Ingénieurs du
Patrimoine Agricole Mondial
www.fao.org/nr/giahs/fr